

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES

OBJECTIF 4.4 : ASSURER DES ECONOMIES D'EAU ET PARTAGER LA RESSOURCE

ACTION 4.4.2 : DEVELOPPER LA REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTRATION CARBONE PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 2	
2..DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est une pratique consistant à recycler les eaux en sortie de station d'épuration pour différents usages : irrigation agricole, espaces verts, usages urbains comme l'hydrocurage, le nettoyage des voiries. CMC souhaite développer cette pratique dans ces stations d'épuration pour mieux protéger l'eau. L'usage de ces eaux non conventionnelles peut constituer une alternative au prélèvement dans les ressources en eaux conventionnelles (eaux des lacs, rivières, nappes phréatiques...) qui subissent aujourd'hui de fortes pressions.		
CMC Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la ressource en eau Améliorer la gestion de l'eau 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	/		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTION A LANCER</p> <p>⇒ ACTION PONCTUELLE</p> <p>➤ Mener une étude sur la réutilisation des eaux usées sur les stations d'épuration (STEP) de CMC</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion des parties prenantes Réflexion pour définir la réutilisation (comment et avec qui) = en interne (nettoyage de voirie) ou en externe avec des acteurs du territoire Mener une expérimentation si l'étude amène à des résultats positifs Suivre l'expérimentation mise en place <p>➤ Accompagner la réutilisation des eaux usées des industriels qui auraient leur propre STEP</p> <p>Cf action 5.2.2</p>		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, PLUi, Territoire d'industries	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Actions de l'axe 4	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	Pilote : assainissement – 0.05 ETP Supports : TTC – 0.02 ETP Associés/informés : DGS, DGA	institut de recherche, laboratoires, associations, DDTM, DREAL, ARS	Collectivités, agriculteurs
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	50 000 € (étude) – 2027 Investissements à définir en fonction de l'étude		
Financement	Agence de l'eau		
Echéance et calendrier	2027 : réalisation de l'étude - mise en place de partenariats 2028-30 : mise en œuvre de la REUT		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre d'études réalisées	CMC	1	
Nombre d'actions mises en place	CMC	1	
Incidences environnementales			
Incidences potentielles : - (Dégradation potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire : Potentiels polluants émergents et investissements susceptibles de retarder les démarches d'adaptation. En premier lieu, il faut économiser la ressource et changer les pratiques plutôt que de changer de gisement)			
Mesures ERC : (R) Intégrer des principes de précautions sur les composés présents dans les Eaux résiduelles (R) Accompagner les particuliers dans des projets de rénovation et constructions neuves	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /		